



### De Mars à Juin

**Signalétique routière** : harmoniser la signalisation sur l'ensemble de la commune.

**Réduction de la vitesse & du bruit** : valider avec le département les mesures contre les nuisances sonores.

**Liaisons douces** : contacter les propriétaires concernés par le futur tracé.

**Rénovation de l'école** : lancer les appels d'offres pour les travaux.

**Rénovation énergétique** : voter une réduction de taxe foncière pour encourager les rénovations.

**Animations commerciales** : construire avec les commerçants un calendrier d'événements.

**Fête de la Saint-Pierre** : soutenir le Comité des fêtes pour un événement rassembleur.

**Plan de prévention inondation** : organiser l'entretien régulier des zones à risque identifiées.

### Dampierre après 6 ans : des résultats concrets

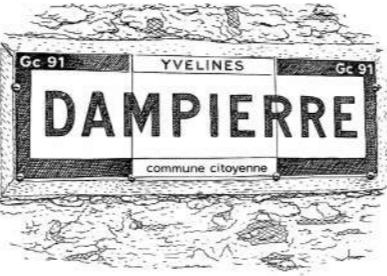
**Un village plus agréable à vivre** : des rues apaisées, des jardins valorisés, un cadre embelli.

**Un village où l'on circule en toute sécurité** : marcher et pédaler librement, partout, pour tous.

**Un village qui se rassemble** : des fêtes vivantes, intergénérationnelles, pour renforcer le lien.

**Un village solidaire et citoyen** : plus d'entraide, plus d'engagement, une réserve communale renforcée.

**Un village dynamique et sportif** : un Parc des Sports transformé, pour bouger, se retrouver, partager.  
**Un village proche de ses habitants** : des élus présents, une action efficace, un service de qualité.



Février 2026 - Imprimerie Le Réveil de la Marne - 51204 Epernay cedex - Ne pas jeter sur la voie publique

### Suivez-nous

<https://dampierreaucoeur.fr>  
[contact@dampierreaucoeur.fr](mailto:contact@dampierreaucoeur.fr)



[www.facebook.com/dampierreaucoeur](http://www.facebook.com/dampierreaucoeur)



[dampierreaucoeur](http://dampierreaucoeur)



*Au Coeur*

Jean-Xavier  
Boin

### Notre plan d'actions pour Dampierre dès les 6 premiers mois

### De Juillet à Septembre

**Chantier citoyen à l'école** : mobiliser les habitants pour préparer la rentrée 2026.

**Horaires de bus scolaires** : mettre en place des horaires adaptés pour collégiens et lycéens.

**Grande fête des associations et des bénévoles** : organiser un événement au Parc des sports.

**Passeport citoyen** : déployer un dispositif citoyen pour enfants et adolescents.

**Conseil Municipal des Jeunes** : créer une instance pour faire participer la jeunesse.

**Antenne pharmacie** : finaliser l'étude avec les professionnels de santé.



ENSEMBLE

Affirmons notre  
Singularité rurale

Œuvrons pour une  
Vitalité renouvelée

Assurons la  
Sérénité de tous

## Édito

Devenir maire n'est ni un rêve, ni une ambition. C'est l'accomplissement d'un parcours personnel qui a toujours été **tourné vers le collectif**, le sens de la gratuité et du service. C'est un état d'esprit que je me suis forgé au cours de ma longue expérience associative de plus de 20 ans.

Entouré de Dampierrois disposant de l'envie, de l'énergie et des compétences indispensables pour répondre à vos attentes, je suis particulièrement enthousiaste à l'idée de travailler **pour le bien commun** durant les 6 prochaines années.

Vous allez découvrir cette équipe, qui se veut « sans étiquette », ou plus exactement avec pour seule étiquette, celle d'une **vision partagée de Dampierre et de l'action au service des Dampierrois**.

Vous allez également prendre connaissance de notre projet, à la fois concret et harmonieux, qui s'articule autour de trois axes qui résument notre vision pour Dampierre :

### Singularité - Vitalité - Sérénité

Chacune des mesures prévues sera menée à l'aune d'une nature préservée. Pour nous, le respect de notre environnement est plus qu'une ligne dans un programme, il est avant tout un cap dont on ne peut se détourner. Notre engagement ne se limite pas à une échéance électorale. Il vise à **transmettre un village encore plus agréable aux prochaines générations**.

**Comptez sur moi et toute mon équipe pour y parvenir.**



Jean-Xavier Boin



## Une méthode active, responsable et ouverte

### Une proximité renforcée avec les habitants

La disponibilité des élus tout au long de la semaine sera renforcée, avec des temps d'accueil identifiés, pour garantir une écoute attentive et une réponse rapide aux préoccupations des habitants. **Le maire tiendra une permanence le samedi matin.**

Notre présence, dans tous les hameaux et quartiers, nous permettra d'être toujours au cœur de vos préoccupations et de vivifier le système des « référents » permettant d'assurer une bonne communication des informations.

Des conseils de quartier favoriseront la concertation directe avec les habitants sur les sujets qui les concernent.

Dans un esprit de coopération et de bonne gestion des ressources publiques, la commune étudiera la mutualisation de certains services administratifs (ex : état civil) avec la commune de Senlis.

Cette organisation permettra **d'assurer la continuité du service public** tout au long de la semaine pour s'adapter au rythme de vie de chacun d'entre vous.

Notre équipe aura à cœur de créer une relation entre la mairie et les habitants fondée sur la confiance, la clarté et le dialogue. Nous souhaitons prouver qu'il est possible de prendre le temps d'expliquer, d'écouter, de débattre afin que les décisions, même difficiles, soient comprises et partagées.

### Une action adaptée à la situation financière

L'état des finances de la commune impose de la **lucidité et un sens des responsabilités**. Retrouver un niveau de fonds propres suffisant pour engager de grands investissements demandera du temps et une gestion rigoureuse. Pour aller dans ce sens, la mairie doit notamment conforter sa participation à des groupements de commandes pour baisser les prix de l'électricité et du gaz et assurer notre transition énergétique.

Il apparaît difficile de promettre des projets coûteux sans disposer de moyens nécessaires pour les financer durablement.

Pour autant, l'action municipale ne doit pas s'arrêter. Nous avons identifié des projets rapidement réalisables et peu onéreux, mais dont l'impact sera concret et utile pour les habitants.

Notre priorité sera de redresser progressivement la capacité d'investissement de la commune afin de pouvoir réaliser des projets plus ambitieux.

Il est en effet indispensable de disposer de fonds propres pour activer les subventions dont nous pouvons bénéficier, tel que le contrat rural<sup>1</sup> (50% département & 50% région).

**Les pages qui suivent présentent les grandes orientations de notre projet. Ce programme sera nourri tout au long de la campagne et du mandat par les idées et propositions des Dampierrois, en cohérence avec nos engagements.**

<sup>1</sup> Contrat rural pour les communes de moins de 2 000 habitants, la Région soutient les projets de construction, de rénovation ou d'aménagement des collectivités situées dans les territoires ruraux.



#1

## Singularité



**Nous voulons affirmer la singularité de notre village, emblématique de la Vallée de Chevreuse, en soulignant son caractère rural exceptionnel grâce à une nature protégée et un patrimoine valorisé. Voici notre engagement !**

### Un urbanisme apaisé

Notre commune s'est enfin dotée d'un PLU<sup>1</sup>, sous le dernier mandat, nécessaire à la préservation du caractère rural et authentique de notre village.

Son application habile doit nous permettre d'accompagner notre croissance en capitalisant sur le bâti existant.

- Aménager des logements dans le **patrimoine communal non exploité** (ex : ancien cabinet médical) pour les **proposer à la location** ;
- Faciliter la **réhabilitation des biens à l'abandon**<sup>2</sup> ;
- Accompagner l'**adaptation de logements existants**, lorsqu'ils sont trop grands ou inadaptés, pour permettre à de nouveaux habitants de s'installer ;
- Poursuivre la collaboration avec la CCHVC<sup>3</sup> dans le cadre du **Plan Climat Air Énergie Territorial** (PCAET) qui doit contribuer à faire disparaître les passoires thermiques ;
- Voter une **réduction de 50% de la taxe foncière**<sup>4</sup> pendant 3 ans pour les propriétaires engageant des travaux de rénovation énergétique ;
- Inviter à **prendre rendez-vous avec l'élu en charge de l'urbanisme**, pour une demande de travaux ou de permis de construire ;
- **Communiquer régulièrement** via les différents supports de la commune sur les démarches à entreprendre en cas de projet d'urbanisme.

<sup>1</sup> PLU : Plan Local d'Urbanisme - disponible sur le site internet de la Mairie

<sup>2</sup> Le Sénat examine depuis janvier 2026, une proposition de loi visant à raccourcir les délais d'acquisition de ces biens afin de permettre aux communes de les récupérer plus rapidement

<sup>3</sup> CCHVC : Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse

<sup>4</sup> <https://mesaides.france-renov.gouv.fr/aides/exoneration-fiscale/taxe-fonciere>

<sup>5</sup> Source : INSEE

1,56  
enfants par femme  
en 2025<sup>5</sup>

Dans un contexte national marqué par un solde naturel négatif — une situation inédite depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale — **la diminution du nombre d'enfants est une réalité structurelle**. Urbaniser davantage n'est pas une solution sur le long terme pour enrayer les fermetures de classes. **C'est par l'attractivité et les services aux familles que nous pourrons apporter une solution durable.**



### Un patrimoine à valoriser

Le patrimoine de Dampierre est un héritage précieux, reflet de son histoire et de son identité.

- Poursuivre la mise à niveau et **l'entretien du patrimoine communal** :
  - rénover le Foyer rural pour renforcer la dynamique d'un équipement indispensable en s'appuyant sur l'audit énergétique pour justifier des choix de réfection
  - réhabiliter la façade de la Mairie à moyen terme et engager la réfection du perron à court terme dans une démarche d'exemplarité
  - sauvegarder nos églises en poursuivant le plan annuel d'entretien avec le conseil départemental et en soutenant l'association dampierroise qui œuvre pour leur préservation
- Affirmer la **fonctionnalité de la nouvelle « Place de Luynes »**<sup>1</sup> comme espace de rencontre et d'évènements communaux et y installer le monument aux morts pour que les commémorations se déroulent en centre-bourg ;
- Rétablir **une signalétique pour les parcours** au sein de la commune pour (re)découvrir tous les lieux du village ;
- Rénover les bâtiments communaux dans une démarche de **réduction des consommations énergétiques**.

### Une école à préserver

L'école est l'âme de notre village, lui donner un nouveau souffle est essentiel.

C'est en la rendant plus attractive et en proposant des services périscolaires de qualité aux familles que nous la préserverons.

- Engager en priorité une **rénovation générale de l'infrastructure**<sup>2</sup> (chauffage, éclairage de la cour et des salles de classe...);
- Rendre l'**école accueillante et agréable** d'ici la rentrée 2026 en proposant des journées citoyennes « améliorons l'école ensemble » (peinture, décoration...);
- Renouveler le **parc informatique** ;
- Renforcer l'**attractivité du périscolaire** en proposant un projet pédagogique cohérent tout au long de l'année (loisirs créatifs, sorties, découvertes culturelles, sports...)
- Poursuivre les **échanges avec Senlis**, dans le cadre du SIRSEM<sup>3</sup>, pour une répartition des élèves sans classe à triple niveau ;
- Proposer la **prise en charge financière du BAFA**<sup>4</sup> pour les jeunes Dampierrois en contrepartie de leur participation ponctuelle en tant qu'animateurs périscolaires ;
- Identifier un lieu propice à l'**accueil de la petite enfance** (0-3 ans).

<sup>1</sup> A la place de l'ancienne JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne) en face de l'église

<sup>2</sup> Réduction des consommations d'énergie d'au moins -40% en 2030

<sup>3</sup> SIRSEM : Syndicat Intercommunal pour le Restaurant Scolaire et l'Ecole Maternelle (Dampierre - Senlis)

<sup>4</sup> BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

### Création d'un service d'accueil

Pour attirer de jeunes familles et assurer l'avenir de notre école, nous étudierons, avec toutes les parties prenantes, la **création d'un service d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans**, ouvert à différentes formes d'organisation (micro-crèche, relais petite enfance...). Offrir un mode de garde de proximité est une condition essentielle pour accompagner durablement le parcours des enfants jusqu'à leur scolarisation dans notre école.



#2

## Vitalité

Un village vivant, qui rassemble tous les Dampierrois.

Commerces, associations, services publics, château et évènements : autant d'atouts pour dynamiser notre commune et renforcer la solidarité entre toutes les générations.



### Commerçants et entrepreneurs

Le dynamisme de notre village repose sur des acteurs économiques locaux mis en valeur, accompagnés et pleinement intégrés à la vie communale.

- Travailler main dans la main avec l'association des commerçants pour renforcer la concertation et coordonner un **plan d'animation commerciale** via des réunions régulières avec **l'élu référent** ;
- Renforcer la communication pour valoriser les commerces, les initiatives locales et les temps forts : « **nos commerçants ont du talent !** » ;
- Créer une **Maison du travail partagé**<sup>1</sup>, destinée aux entrepreneurs, indépendants et télétravailleurs locaux. Ce lieu favorisera les échanges, les synergies et l'attractivité économique du territoire. Il pourra s'inscrire dans un projet plus vaste avec la place de Luynes, la sente et le parking ;
- Œuvrer auprès de la CCHVC pour la création d'un fond de dotation permettant à la commune d'**acquérir des commerces en désuétude pour garantir une offre de services**.

### Domaine de Dampierre, un dialogue indispensable

Vos élus veilleront au bon équilibre entre quiétude du village et développement économique du Domaine, atout majeur du rayonnement de Dampierre.

- Améliorer la signalétique pour orienter les visiteurs vers le parking dédié, conformément aux préconisations de l'étude CDVIA<sup>2</sup>, afin de **préserver les stationnements communaux** ;
- Initier des discussions avec le Domaine pour envisager la **création d'un nouvel accès** afin de délester la circulation dans le village ;
- Articuler les évènements de la commune et du Domaine pour créer des **synergies au bénéfice des Dampierrois et des visiteurs** (ex : marché de Noël, concert de musique...) ;
- Réétudier un **tarif pour les habitants** dans le cadre d'une réflexion partagée avec le Domaine.

### Embellissement de notre village à amplifier

Au cœur du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, notre commune doit d'autant plus veiller à la préservation de ses atouts paysagers et environnementaux.

- Renforcer la végétalisation de ses différents hameaux et des axes principaux (prairies fleuries). Initier la « **Charte du fleurissement participatif** » ;
- Développer les **vergers communaux** pour que chaque hameau ait le sien. Planter un arbre fruitier pour célébrer symboliquement chaque naissance ;
- S'assurer du **bon entretien des bois communaux et privés**. Donner l'accès (sous certaines conditions) aux habitants pour prélever du bois.

<sup>1</sup> Maison de travail partagé = co-working <sup>2</sup> CDVIA : Etude « Circulation et stationnement » disponible sur le site de la Mairie

### Enrichir l'offre médicale, améliorer le confort des usagers

C'est une chance de pouvoir bénéficier d'une maison de santé dans notre village. Nous pouvons **renforcer son offre médicale et paramédicale**, en lien avec les professionnels de santé et les partenaires institutionnels.

- Installation de **nouveaux praticiens** et maillage de nos experts paramédicaux.
- Création d'une **antenne pharmacie** permettant de maintenir un accès de proximité aux médicaments et aux services essentiels. Des discussions seront à engager avec l'équipe médicale.
- Travailler avec le **CCAS<sup>1</sup>** pour récupérer en pharmacie les médicaments des personnes dans l'incapacité de se déplacer.
- Mise en œuvre indispensable de solutions durables et efficaces pour le **confort des usagers et des professionnels**. Nous poursuivrons le travail entrepris avec une approche graduelle préconisée par le CAUE<sup>2</sup> (installation de végétaux en façade, pose de stores extérieurs à haut rendement thermique...) afin de limiter les dépenses. Toutefois, nous étudierons une solution plus poussée si ces aménagements ne suffisent pas (installation de splits).



### Associations et culture, piliers de la vie locale

La mairie a un rôle essentiel : soutenir les associations, encourager les bénévoles, faciliter l'accès aux équipements et favoriser les projets qui rassemblent.

- Animer la vie de village autour de **temps forts intergénérationnels conviviaux et fédérateurs** (journées citoyennes, sorties vélos, club théâtre séniors-juniors, animations inter-villages...)
- S'appuyer sur les compétences du tissu associatif et des institutions pour renforcer les **animations et la programmation culturelle** (pièces de théâtre, parcours Hélium, conférences...)
- Offrir des **événements thématiques au sein du foyer rural** (bingo, soirée dansante, lecture de contes, club ciné...)
- Créer un **espace partagé** à destination des différentes tranches d'âges (ludothèque participative, billards, ateliers créatifs...)
- Avoir un **élu référent aux associations** pour les accompagner (ex : communication, recherche de subventions, aide au recrutement de bénévoles...).

### Parc des sports : un lieu multifonctions

Un parc sportif tel que le nôtre doit être valorisé davantage, pour profiter au plus grand nombre.

- Engager une réflexion en partenariat avec les associations et les habitants pour faire évoluer le parc sportif vers un **lieu multifonctions**, capable d'accueillir différentes pratiques sportives, ludiques et culturelles, adaptées à tous les âges (ex : parcours de santé, terrain de beach volley, bloc d'escalade...)
- Pérenniser les installations existantes, tant intérieures qu'extérieures, pour **garantir un usage tout au long de l'année** (tennis, terrain de foot, boulodrome)
- Utiliser le parc des sports pour organiser une grande fête des associations et du bénévolat et permettre aux Dampierrois de bénéficier d'un espace de démonstration.



L'objectif est d'en faire un espace vivant, fédérateur, favorisant le bien-être, les rencontres et le lien social.

<sup>1</sup> CCAS : Centre Communal d'Action Sociale (structure composée d'élus et de non-élus)

<sup>2</sup> CAUE : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

#3

## Sérénité

La sécurité et la tranquillité ne sont pas négociables.

Elles conditionnent la qualité de vie à Dampierre. Garantir des déplacements doux et sûrs - dans le bourg, depuis les hameaux et vers les communes voisines - sont des priorités absolues. Nous mettrons en place des solutions en nous appuyant sur « l'étude circulation et stationnement<sup>1</sup> ».



### Sécurité et tranquillité du village à garantir

- Créer une sente entre le parking de l'ancienne JOC et celui de l'école pour tous les piétons (écoliers, riverains, randonneurs, visiteurs) ;
- Reprendre le projet d'aménagements devant le château pour réduire la vitesse (en conservant le stationnement). Revoir plus largement le cheminement piétons et l'intersection de la rue de Maincourt et de la Grande Rue ;
- Mettre en place les aménagements de la route de Versailles pour ralentir le flux et permettre une réduction des nuisances sonores. Fort de cette expérimentation, repenser les entrées du village et de ses hameaux en s'adaptant à leur configuration ;
- Adapter les limitations de vitesse en fonction des quartiers et revoir la signalétique ;
- Être commune pilote<sup>2</sup> dès que les radars sonores verbalisateurs seront mis en place ;
- Communiquer auprès des usagers de la route pour que la réduction de la vitesse soit l'affaire de tous (ex : campagne de sensibilisation sur la demi-lune avec les associations de motards) ;
- Reprendre les discussions avec les petites communes de la CCHVC pour mettre en place des policiers ruraux mutualisés ;
- Consulter les Dampierrois pour l'installation de la vidéoprotection.

### Stationnement

- Procéder à l'enlèvement des voitures abandonnées sur les stationnements publics grâce à une vigilance accrue et avec le support de la gendarmerie ;
- S'appuyer sur notre agent assermenté pour verbaliser les véhicules en infraction ;

<sup>1</sup> Étude disponible sur le site de la Mairie

<sup>2</sup> La CCHVC a été retenue pour l'expérimentation (<https://www.ecologie.gouv.fr/radar-sonore>)



### Création de la sente

Le centre-bourg est traversé par une départementale. Il est impossible d'élargir davantage les trottoirs. La solution est, comme le prévoit le PLU, de créer une sente entre le parking de l'ancienne JOC et celui de l'école.

Cette sente permettra une sécurisation des déplacements tant pour les écoliers que pour l'ensemble des habitants et les visiteurs.

- Mettre en œuvre une meilleure signalétique pour informer sur l'offre de parkings disponibles (parc des sports / centre-bourg / maison de santé / école) ;
- Installer une borne de recharge électrique dans chacun des hameaux et en profiter pour créer des places de stationnement complémentaires si nécessaire ;
- Augmenter le nombre de places réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR) en centre-bourg ;
- Désartificialiser les parkings à chaque réhabilitation.

250 places de parking sur l'espace public

### Eclairage pour sécuriser les déplacements

- Terminer la rénovation des candélabres en passant en LED dans tout le village ;
- Prévoir l'éclairage dans les zones non couvertes actuellement ;
- Modifier le système de commande d'allumage et d'extinction de l'éclairage public pour le rendre cohérent avec les usages selon les secteurs ( trajet scolaire, linéaire commercial...) ;
- Poursuivre la mise en place de l'éclairage « blanc-bleu » pour sécuriser les passages piétons ;
- Enfouir les lignes dans l'ensemble du village en s'appuyant sur la CCHVC pour utiliser les financements d'ENEDIS.

### Créer des circulations douces

- Acquérir le foncier pour permettre la réalisation des pistes cyclables : Dampierre - Senlis / Dampierre - Maincourt / Dampierre - Chevreuse en lien avec la compétence de la CCHVC<sup>1</sup> ;
- Nettoyer le réseau des chemins, sentes rurales et liaisons douces en s'appuyant sur le PNR, les associations de randonneurs et en organisant des journées citoyennes ;
- Faciliter les déplacements multimodaux (ex : vélo-bus), par l'aménagement de dispositifs de stationnements sécurisés de vélos à proximité des arrêts de bus ;
- Inciter au covoiturage (test en cours à Chevreuse). Si concluant, Dampierre pourrait être la prochaine commune ;
- Faire entendre la voix de la commune auprès de la Région Ile-de-France et de la CCHVC pour développer l'offre de bus et de TAD<sup>2</sup> dans la Vallée mais aussi en direction de Saint-Quentin-en-Yvelines ou Rambouillet (coordination horaires bus-RER).

### Rendre la commune plus résiliente aux risques

- Publier d'ici fin 2026 une version complétée du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ;
- Promouvoir la réserve communale de sécurité civile, récemment créée, pour être en mesure de mobiliser des volontaires formés lors des situations de risque ;
- Travailler avec l'ensemble des acteurs concernés par le sujet des inondations : SIAVHY<sup>3</sup> ; PNR ; APESC<sup>4</sup> ; agriculteurs ; propriétaires pour mettre en place des solutions durables ;
- Avoir une action continue d'entretien (réseaux, forêt...) pour réduire la problématique liée aux inondations et aux incendies.

<sup>1</sup> La CCHVC dispose d'un budget de 9 millions d'euros pour réaliser les voies douces

<sup>2</sup> TAD : Transport À la Demande

<sup>3</sup> SIAVHY : Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette

<sup>4</sup> APESC : Association pour la Protection de l'Environnement et des Sites de la vallée de Chevreuse

### Zone pilote : Route de Versailles

Des aménagements rapides à mettre en œuvre ont été accueillis favorablement par les autorités départementales pour lutter contre les vitesses excessives et les comportements inappropriés :

- Casser la perspective de l'entrée du village par un îlot central végétalisé
- Empêcher les demi-tours des motos et autos sur le « haricot »
- Réduire visuellement la largeur de la voie

Elles pourront être dupliquées dans toutes les zones sensibles.





## L'équipe de Dampierre au cœur



**Frédérique DELVILLE**  
Maincourt  
Ressources Humaines  
Communication  
Environnement



**Fabien MOREAUX**  
Bourg  
Santé - Prévention des risques



**Laetitia SOHIER**  
Parc des sports  
Vie scolaire - Périscolaire  
- Petite enfance - Citoyenneté  
jeunesse



**Jean-Xavier BOIN**  
Maincourt  
Tête de liste



**Thomas PALACIN**  
Champtier des Fourneaux  
Travaux - Telecom - Éclairage  
- Entretien des bâtiments  
publics



**Félicia ANCUTA**  
Bourg  
Développement économique  
(commerçants, artisans,  
entrepreneurs) - Travaux



**Laurent HUAUMÉ**  
Fourcherolles  
Urbanisme - Relations avec  
les habitants - Accueil des  
nouveaux Dampierrois



**Mathilde PELLETIER**  
Maincourt  
Périscolaire - Culture et  
Patrimoine - Relations avec  
le PNR



**Joël CLÉRO**  
Fourcherolles  
Sport - Jeunesse -  
Vie associative



**Hélène PERIN**  
Champ Romery  
Transports - Commerçants



**Dominique GUILLEBAUD**  
Fourcherolles  
Réserve communale de sécurité  
civile - Circulations douces



**Patricia SCHNEIDER**  
Bourg  
Finances - Subventions



**Axel REINAUD**  
Maincourt  
Entrepreneurs - Innovations



**Marie-Odile BUISSET**  
Fourcherolles  
Santé



**Thibault CHARLES**  
Le Mousseau  
Travaux - Petite Enfance

## Dampierre, une commune citoyenne

À Dampierre, nous croyons que la citoyenneté est bien plus qu'un droit de vote ou une consultation ponctuelle. Elle est une relation vivante entre les habitants, les élus et la commune. **Elle est le socle de la confiance, du lien social et du sens du collectif.** Dans un contexte de défiance démocratique et de fragilisation du lien civique, nous faisons le choix clair de placer la citoyenneté au cœur du prochain mandat municipal.

La citoyenneté n'est pas une idée abstraite. À Dampierre, elle se vit au quotidien : une réunion associative, un coup de main à un voisin, une discussion autour d'un projet communal, une fête de village ou un débat respectueux. Elle s'incarne dans une communauté humaine riche et engagée, faite d'habitants investis, d'associations actives, de bénévoles discrets et de solidarités de proximité. **Cette richesse collective, qui fait l'âme de notre village et la qualité de notre cadre de vie, nous voulons la reconnaître, la valoriser et la faire grandir, en créant les conditions pour que chacun apporte sa contribution.**

Nous souhaitons encourager la diversité des formes de citoyenneté : le **citoyen usager** qui interpelle, le **citoyen bénévole** qui s'engage, le **citoyen participant** qui contribue à un projet, le **citoyen sentinelle** qui alerte, le **citoyen discret** mais attentif au bien commun. Toutes ces formes sont légitimes et complémentaires. Une commune citoyenne ne juge pas, elle accueille et valorise.

Concrètement, l'équipe souhaite mettre en place des passerelles entre la vision politique et la vie quotidienne. Une forme d'invitation à :

- Coordonner des groupes de travail sur des projets spécifiques (encourager le débat et la participation) ;
- Accompagner le CCAS dans ses actions ;
- Poursuivre la démarche à destination des femmes victimes de violence (camion Etincelle ; accueil dans l'appartement d'urgence, sensibilisation) ;
- Animer la «Réserve citoyenne de protection civile» pour former les habitants à la prévention, aux premiers secours et à la solidarité en cas de crise ;
- Prévoir des Journées citoyennes sous forme de chantiers collectifs d'utilité locale (nettoyage de nos chemins, rénovation...) ;
- Mettre en place le « passeport citoyen » pour les élèves de l'école ;
- Instaurer un conseil municipal des jeunes pour qu'ils puissent prendre part à la vie de la commune ;
- Organiser une « Cérémonie de la Citoyenneté » pour accueillir les jeunes majeurs, les nouveaux habitants ;
- **Et toutes autres initiatives des habitants.**

**Faire le choix de la citoyenneté, c'est faire le choix d'une commune plus solidaire, plus apaisée et plus vivante. Notre village est notre bien commun.**

